

Affaires courantes

LES PRÊTS ÉTUDIANTS

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, les signataires de la deuxième pétition font remarquer que les prêts aux étudiants sont encore frappés d'une taxe de 3 p. 100, qu'on avait pourtant promis d'abolir.

Les pétitionnaires signalent également que la réduction des paiements de transfert au chapitre de la santé et de l'éducation est inacceptable. Ces compressions ne contribueront pas à accroître la productivité et la compétitivité.

LE PROJET DE LOI C-91

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le privilège de présenter une pétition sur le projet de loi C-91, qui fait l'objet, soit dit en passant, du débat d'aujourd'hui à la Chambre.

Les pétitionnaires soulignent que le projet de loi C-91 et son prédécesseur, le projet de loi C-22, feront augmenter le prix des médicaments au Canada et accroître les coûts que doivent assumer les régimes provinciaux et privés d'assurance-médicaments. Les pétitionnaires lancent cet appel, car le projet de loi C-22 a fait grimper le prix des médicaments, contrairement à ce qu'on nous avait promis. Les pétitionnaires ne pensent pas que le projet de loi C-91 fera mieux.

«FIER D'ÊTRE CANADIEN»

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, j'ai le privilège aujourd'hui de présenter deux pétitions.

La première est signée par un groupe d'habitants de Happy Valley, de Goose Bay et du Labrador qui invitent le Parlement et tous les Canadiens à appuyer le projet «Fier d'être Canadien». Ce projet nous offre le moyen d'entretenir une relation positive et durable avec notre patrimoine et notre drapeau, de renforcer les liens entre les Canadiens afin de favoriser le rôle du Canada en tant que leader dans divers domaines internationaux et de promouvoir un profond sentiment de fierté nationale chez les Canadiens.

LES ENFANTS VICTIMES DE LA PAUVRETÉ

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, la deuxième pétition vient d'un groupe de personnes qui habitent la partie insulaire de ma province et qui demandent au Parlement de réaffirmer son engagement à essayer d'enrayer la pauvreté parmi les enfants canadiens d'ici l'an 2000 et à élaborer un plan permettant la réalisation de cet engagement.

LA RIVIÈRE THOMPSON-NORD

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de nombreux électeurs de la circonscription de Kamloops, notamment de la localité de Clearwater, qui se disent très inquiets d'un projet visant à dériver une partie de la rivière Thompson-Nord, près de Valemont, afin de vendre un million d'acres-pied d'eau douce à l'État américain de la Californie.

Les pétitionnaires demandent simplement au gouvernement d'annoncer l'élaboration d'un projet de loi visant à assurer que nos cours d'eau canadiens ne seront pas détournés et à prendre des mesures en vue de son adoption.

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, dans un autre ordre d'idées, des pétitionnaires également de la circonscription de Kamloops soulignent que certains groupes professionnels peuvent maintenant, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, déduire les cotisations, l'équipement et les services nécessaires à l'exercice de leur profession.

En vertu de la loi actuelle, les enseignants ne bénéficient pas de pareilles déductions. Ils exhortent le gouvernement à prendre des mesures pour rendre le régime fiscal plus équitable et pour traiter les enseignants au même titre que les autres professionnels.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, d'autres pétitionnaires de la circonscription de Kamloops s'inquiètent de ce qu'ils perçoivent comme étant un manque de respect de la loi de plus en plus fréquent, dans certaines localités rurales.

Ils demandent au gouvernement fédéral de prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer que la Gendarmerie royale du Canada puisse s'acquitter de son mandat et de ses fonctions convenablement.

LES PREMIÈRES NATIONS DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, de nombreux pétitionnaires de l'Université Simon Fraser et des localités de Fort St. James, Nanaimo, Chemainus, Qualicum Bay et Ladysmith souhaitent que le 21 juin soit décrété Jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des premières nations du Canada.

Ils soulignent que, malheureusement, les conservateurs de la Chambre des communes refusent de coopérer et que, par conséquent, le dossier est au point mort pour l'instant.